Rapport de la Commission académique session 2022

Académie de CRETEIL

1. La commission

a) Organisation et logiciel support

Rôle de la commission académique

L'arrêté du 28 juin 2019 modifiant celui de 2011, spécifie le rôle de la commission académique d'harmonisation.

1. Elle doit valider les dossiers certificatifs et les protocoles au cours du premier trimestre. Cette tâche n'est plus possible avec EPSNET, car ce sont les chefs d'établissement qui assument cette mission. Ils valident sur EPSNET sans connaitre véritablement tous les éléments à contrôler.
2. En fin d'année scolaire (16 juin), elle s'appuie sur la remontée des notes des examens, issue du travail des sous-commissions (binôme de vérification et de validation des dossiers établissements). Elle analyse l'ensemble des moyennes obtenues dans les différentes activités et procède si nécessaire, à une harmonisation des écarts de notes trop importants. Elle communique ensuite ces notes au jury d'examen.
3. Elle rédige un rapport à l'attention de monsieur le recteur et de l'Inspection Générale. Ce rapport est rendu public par l'intermédiaire du site de l'académie de Créteil. Une version simplifiée est proposée aux établissements scolaires et de l'ensemble des enseignants d'EPS (demande faite par les responsables des différentes sous-commissions).

Pour la première fois cette commission académique utilise le logiciel EPS NET pour la saisie des protocoles en début d'année et l'harmonisation des notes. Ce logiciel, dont l'accès reste limité à certaines opérations, ne permet pas encore un traitement statistique répondant entièrement aux attentes de la commission nationale, reste encore relativement complexe dans son utilisation consultative et ne permet pas de travailler sereinement sur des harmonisations (certains bugs affichés en réunion nous ont rendus prudents sur les arbitrages souhaités).
Malgré nos diverses tentatives auprès du SIEC pour obtenir un outil « ouvert » et consultable sur l'année afin de s'y familiariser et d'en connaitre le fonctionnement, ces demandes nous ont toujours été refusées. Nous avions également demandé de pouvoir bénéficier d'un portail gestionnaire, afin de pouvoir avoir la main sur les opérations de modifications et de saisies.

<u>Les membres de la commission :</u>

M. GADUEL Pascal IA IPR EPS Vice - Président de la commission
MME KUNTZ ROUSSILLON Fabienne IA IPR EPS
M. DUMONT Patrick IA IPR
Mme CHEVILLON Céline Faisant Fonction d'IA IPR
3 conseillers techniques
Mme JUNG Ingrid. Conseillère technique DSDEN 77
M. DEMAZEUX Fabrice Conseiller technique DSDEN 93
M. PRZYBYLSKI Philippe. Conseiller technique DSDEN 94
2 membres de GRIEDEPS
M. BRUCHON Fabrice GRIEDEPS
M SACCO Frank GRIEDEPS
26 enseignants représentant les 3 départements :
M. BASCOU Laurent LGT Jacques FEYDER EPINAY-SUR-SEINE
M. BATREAU Vincent LGT Pablo PICASSO FONTENAY-SOUS-BOIS

MM BEAUQUEY Vanessa LGT Marcel CACHIN SAINT-OUEN
MM BLANC Christel LGT Francois MANSART SAINT-MAUR-DES-FOSSES
M. BONNIERE Frederic LGT Emily BRONTE LOGNES
MM BOREL Aude LGT Jacques AMYOT MELUN
M. CAMPAGNAC Damien LGT JEHAN DE CHELLES CHELLES
MM DO CASAL Cecile LGT Flora TRISTAN MONTEREAU-FAULT-YONNE
MM DUMAS Melanie LGT Gaston BACHELARD CHELLES
M. DUPERAT Bertrand LGT Etienne BEZOUT NEMOURS
M. DUVILLET Samuel LGT Henri WALLON AUBERVILLIERS
M. EVRARD David LGT LA FAYETTE CHAMPAGNE-SUR-SEINE
M. FOURMOND Nicolas LGT SUGER SAINT-DENIS
MM GRILLON Julie LGT LANGEVIN WALLON CHAMPIGNY-SUR-MARNE
M. GROTTO Benjamin LGT Jean JAURES MONTREUIL
MM JONIN Camille LGT Auguste BLANQUI SAINT-OUEN
MM LEBIGOT Bettina LGT Romain ROLLAND IVRY-SUR-SEINE
M. LUZI Pierre LGT Marcelin BERTHELOT SAINT-MAUR-DES-FOSSES
MM MARTIAL Juliette LGT DE L'EST PARISIEN NOISY-LE-GRAND
M. MULLER Richard LGT DU GUE A TRESMES CONGIS-SUR-THEROUANNE
MM RICHARD Ella LGT EUGENE DELACROIX DRANCY
M. SCHAUB Stephane LGT STE CELINE LA FERTE-SOUS-JOUARRE
M. TURON David LGT Jean ROSTAND VILLEPINTE
MM VAUZELLE Brigitte LGT Louise MICHEL CHAMPIGNY-SUR-MARNE
MM VINCENT Justine LP Jean-Pierre TIMBAUD AUBERVILLIERS
MM ZAEGEL Muriel LGT Paul DOUMER LE PERREUX-SUR-MARNE

b) La remontée des notes

Dans l'établissement :

En début d'année, un projet annuel de protocole d'évaluation précise pour chaque examen les ensembles d'activités certificatives proposés aux élèves, le calendrier des contrôles ainsi que les épreuves de rattrapage. Il est donné pour information au conseil d'administration, porté à la connaissance des élèves et validé par la commission académique ; sous couvert du Chef d'Établissement via le logiciel EPSNET. Nous soulignons ici que cette validation se fait hors de

En fin d'année, une réunion est organisée dans l'établissement sur l'impulsion du responsable de la certification et sous la présidence du chef d'établissement pour analyser les notes des examens en CCF. Chaque établissement remonte ensuite les résultats des candidats par le logiciel « EPSNET » ainsi que les documents nécessaires au travail de la commission académique (la fiche établissement, les relevés des notes pour les différents examens, la liste des inaptes totaux, la liste des inaptes partiels, l'ensemble des certificats médicaux et les fiches explicatives nécessaires à la prise en compte des cas particuliers) par le logiciel IPACKEPS à la commission académique.

Le travail « des sous-commissions » d'analyse des dossiers établissements :

Elles sont composées, pour cette année de reprise, de binômes d'enseignants qui vérifient une vingtaine de dossiers établissements. Une analyse des cas problématiques est effectuée, des décisions sont prises en sous-commission pour les cas les plus courants dont les orientations sont définies au préalable, les cas plus complexes sont exposés à la commission académique afin que cette dernière propose une régulation et prenne une décision.

c) Principes d'harmonisation préconisés par la commission nationale

L'harmonisation est une question institutionnelle, donc professionnelle, importante au regard du principe d'équité. Elle suppose l'acceptation que des principes d'harmonisation académique viennent servir un objectif de recherche d'équité entre les candidats sur un même territoire. L'harmonisation prévient les excès et maintien des écarts certes mais acceptables. Celle-ci doit être d'autant plus importante que nous sommes sur une première année avec un fonctionnement sur de nouveaux référentiels écrits par les équipes d'établissement.

1. **Harmoniser les notes d'établissement par filière** et par examen Bac G-T, Bac PRO et CAP, à l'échelle macro, en comparant la moyenne de l'établissement à la moyenne académique de chaque filière.
   Définir un intervalle de confiance (moyenne + ou – deux écarts-types par exemple).
   Étudier tous les lycées qui sortent de cet intervalle.
   Procéder (ou non, en fonction des éléments qualitatifs à votre disposition) à l'ajustement de la moyenne pour faire entrer ces lycées dans l'intervalle.
   La comparaison de la situation de l'établissement avec celle de 2019 peut être une indication intéressante pour en identifier la dynamique.

2. **Harmoniser l'écart des notes entre filles et garçons.**
   Procéder de la même façon avec un intervalle de confiance relatif (un écart-type) ou absolu (+ ou moins 1.5 point par exemple).
   Étudier tous les lycées qui sortent de cet intervalle.
   Procéder (ou non, en fonction des éléments qualitatifs à votre disposition) à l'ajustement de la moyenne pour faire entrer ces lycées dans l'intervalle.
   La commission nationale d'évaluation propose, depuis de nombreuses sessions, un certain nombre de préconisations, soumis à la réflexion des équipes d'établissement, comme leviers possibles d'un traitement plus équitable entre les genres.
   Nous recommandons vivement aux équipes de professeurs de poursuivre la réflexion concernant les offres de formations, les outils d'évaluation, l'éventuelle prédominance d'un modèle technique implicite masculin …etc.

d) Décisions prises par la commission académique

Pour cette année encore (après 2 années COVID sans harmonisation) et au regard des complications spécifiques liées au nouvel outil de traitement, il a été décidé unanimement de ne pas harmoniser, mais de faire un retour précis à tous les établissements sur des données statistiques devant permettre aux équipes de réguler et d'ajuster leurs référentiels pour l'année prochaine.

Dans le message envoyé aux établissements, un accent est porté également sur la rigueur que doivent s'imposer les équipes sur la constitution des dossiers qui sont adressés en fin d'année à la commission académique. Nous avons en effet constaté cette année, suite aux deux années COVID, un manque de rigueur évident. Nous rappelons que ce travail doit impliquer tous les enseignants d'un même établissement et qu'un suivi, au fil de l'eau, des certificats médicaux et des absences doit être organisé pour pouvoir constituer sereinement les dossiers de fin d'année.

La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non originaux ou non conformes (raturés, non datés, antidatés sans justification, rédigé par un praticien qui n'est pas médecin, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude…). Cette vérification des documents devra s'effectuer en amont de la commission.

La commission demande aux équipes de fournir dans la fiche qualitative ou le procès-verbal, tout élément permettant d'apprécier une situation particulière

2. Résultats académiques baccalauréats G, T et Pro et CAP en CCF session 2022

2.1 Enseignement commun

a. Les moyennes

1. Nous constatons, en référence à l'année 2019, une nouvelle augmentation des moyennes filles et garçons. Cette augmentation est assez linéaire depuis 2013.
   Il nous appartiendra de sensibiliser les équipes sur ces évolutions et notamment dans des activités affichant de très hautes moyennes pour

éventuellement retravailler sur des référentiels. Il s'agit d'une première année de test de ces outils à grandeur réelle, on peut imaginer que la profession sera prendre notes de ces retours pour réguler et affiner.

2. C'est dans la voie générale que les moyennes restent les plus hautes, mais un rapprochement avec la voie professionnelle est effectif pour la première fois. Un **écart de 1,16** point était signalé en 2019, il est aujourd'hui à **0.77** point.
3. **La moyenne académique des Bac G et T passe au-dessus de la moyenne nationale (14.04 en 2019).** Nous n'avons pas encore de données pour comparer l'académie de Créteil avec les autres académies sur ce nouveau Bac. Nous serons sensible au rapport de la commission nationale pour mieux positionner Créteil.
4. **Comparaison avec 2019 BAC G ET T**
   La moyenne générale est en augmentation de + 0.76
   La moyenne des garçons est en augmentation de + 0.84
   La moyenne des filles est en augmentation de + 0.69
   L'écart de moyenne entre les garçons et les filles est de + 0.78 (0.63 en 2019)
5. **Comparaison avec 2019 BAC PRO**
   La moyenne générale est en augmentation de + 1.15
   La moyenne des garçons est en augmentation de + 1.27
   La moyenne des filles est en augmentation de + 0.92
   L'écart de moyenne entre les garçons et les filles est de + 1.14 (0.79 en 2019)
6. **Comparaison avec 2019 CAP**
   La moyenne générale est en augmentation de + 0.98
   La moyenne des garçons est en augmentation de + 0.90
   La moyenne des filles est en augmentation de + 0.75
   L'écart de moyenne entre les garçons et les filles est de + 1.02 (0.87 en 2019)

Moyennes 2019

Moyennes	BAC G ET T	BAC PRO	CAP BEP
G ET F	13.88	12.72	12.72
G	14.22	13.04	13.04
F	13.59	12.25	12.17

Moyennes 2022

BAC G ET T			BAC PRO			CAP		
Sexe	Moyenne	Ecart-type	Sexe	Moyenne	Ecart-type	Sexe	Moyenne	Ecart-type
G ET F	14.64	3.01	G ET F	13.87	3.36	G ET F	13.70	3.52
G	15.06	2.95	G	14.31	3.35	G	13.94	3.50
F	14.28	3.01	F	13.17	3.26	F	12.92	3.49

BAC	Moyenne	Ecart-Type
BAC G	14.98	2.89
BAC T	13.86	3.13

b. Les Inaptitudes

Les inaptitudes totales sont en baisse au regard des années précédentes. Cette baisse est effective pour les trois examens et elle est plus importante chez les filles de la voix professionnelles **(-2.14 en BAC PRO et -2.30 en CAP).**

Nous n'avons pour l'instant pas d'explication sur ces baisses. On peut se risquer à penser que celles-ci sont liées à l'écriture des référentiels par les établissements et au choix des activités retenues ayant plus de sens pour les élèves et étant plus accessibles… .

Nous verrons si ce constat est partagé par les autres académies et s'il se confirme sur les années à venir.

INAPTITUDES 2019			
INAPTITUDES	BAC G ET T	BAC PRO	CAP-BEP
G	3.36%	2.50%	2.07%
F	4.58%	7.30%	7.50%

INAPTITUDES 2022			
INAPTITUDES	BAC G ET T	BAC PRO	CAP
G	1.62%	1.45%	1.84%
F	3.85%	5.16%	5.20%

Si les inaptitudes partielles ne concernent qu'un faible pourcentage de candidats, il aurait été intéressant de pouvoir analyser également quelles sont les activités dans les différents menus pour lesquelles des dispenses sont « déposées ». Il aurait été également pertinent de connaitre le pourcentage d'élèves notés sur une seule activité. Sur cet élément statistique EPSNET ne donne pas suffisamment d'informations facilement utilisables. Pour ces cas précis, les établissements avaient pour obligation de présenter une fiche individuelle permettant de justifier la recevabilité de la note finale pour chaque élève identifié. La commission a majoritairement suivi les propositions des équipes, mais c'est également permis d'arbitrer sur certains dossiers dans la recherche d'une équité académique.

Très peu d'inaptitudes partielles en CAP, ceux-ci étant évalués sur 2 activités pour leur examen, ce qui peut être une raison.

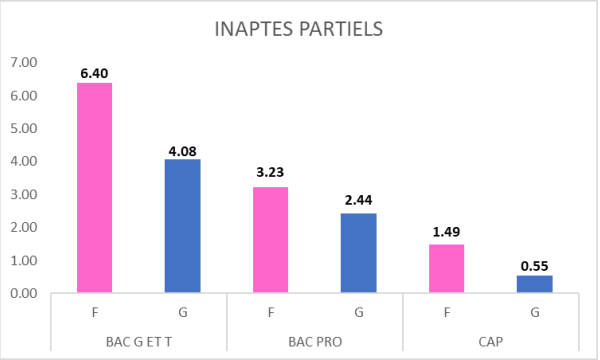

c. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : BAC G ET T

1. Analyse par Champ D'apprentissage

a) Répartitions par CA

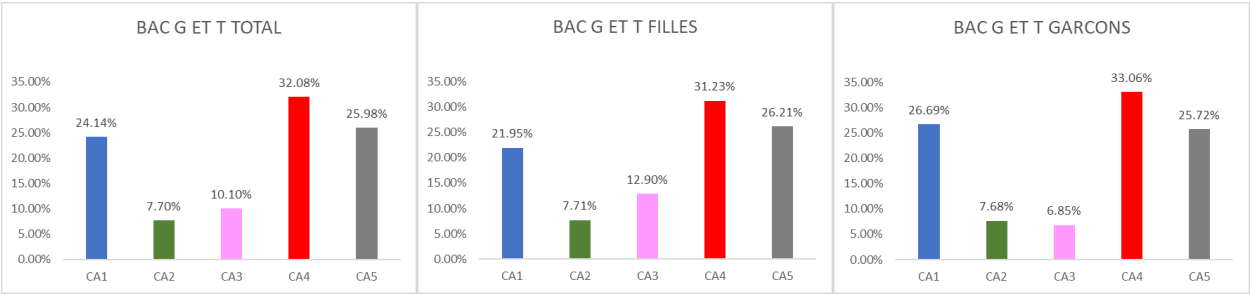

Dans les trois examens, presque 80% des notes sont concentrées sur 3 champs d'apprentissage (2 pour les CAP) et ceux pour les 2 sexes. Le CA 2 pose sur notre académie de véritables problématiques d'installations alors que le CA 3 reste toujours très clivant (plutôt le genre féminin et souvent avec un cursus particulier – déjà des appointences et un vécu).

b) Moyennes par CA

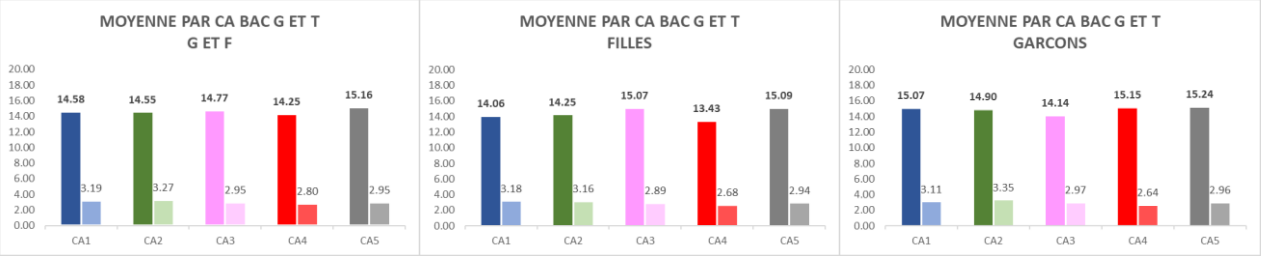

Les moyennes et les écarts types par CA sont très homogènes. Un constat toutefois, le CA4 est largement favorable aux garçons **(+ 1.72 en Bac G et T**). Le CA 3, très peu plébiscité, reste le champ d'apprentissage qui apporte les meilleures moyennes pour les filles et donc sur le total G et F, car très peu de garçons.

Comme dans les précédentes sessions, le CA 4 et le CA 1 sont assez défavorables aux filles.

2. Analyse par Champ D'apprentissage

a) Répartition par APSA

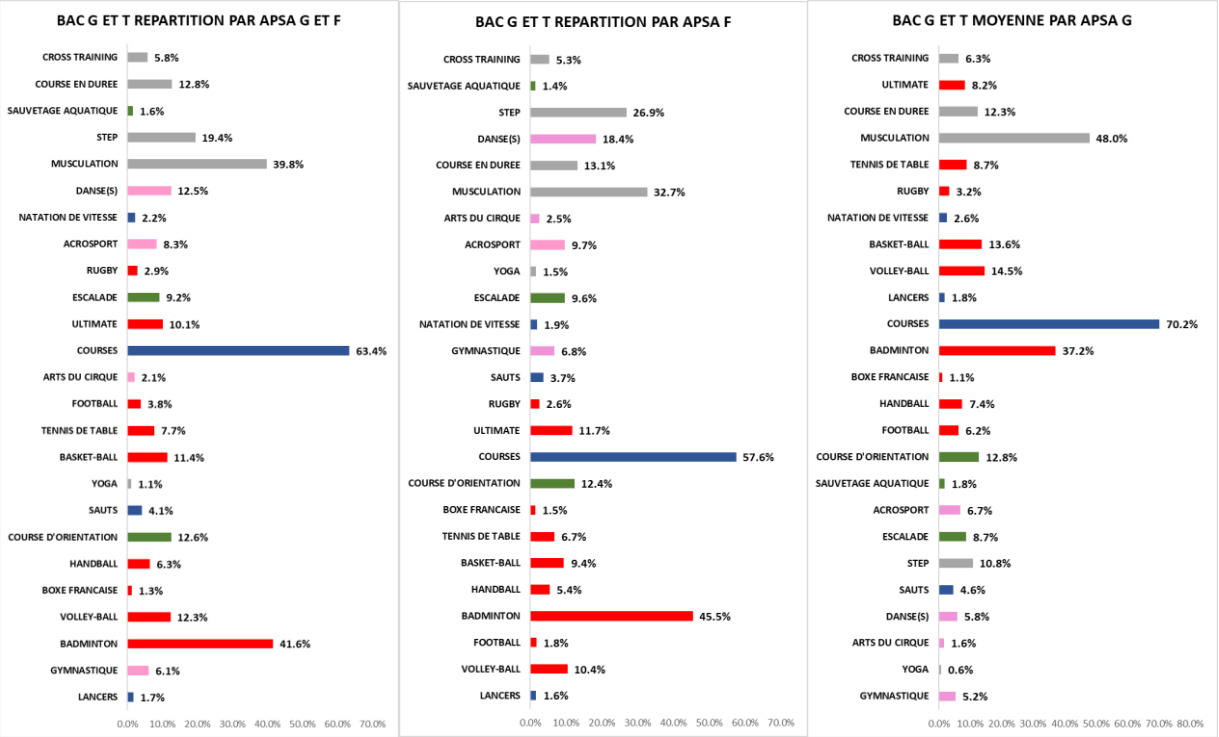

Trois APSA que l'on retrouve très largement programmées, presque 2/3 des garçons se retrouvent en course dans le CA1, plus d'une fille sur 2 également. Les 2 autres APSA qui sont majoritairement enseignées, Badminton et musculation, le sont depuis quelques années déjà tant sur notre académie qu'au niveau national. Le Step prend de plus en plus de place dans ce CA. L'activité académique Cross Training se fait déjà une place importante dans les programmations, surtout pour les filles, témoignant ainsi de la légitimité de ce choix local.

b) Moyenne par APSA

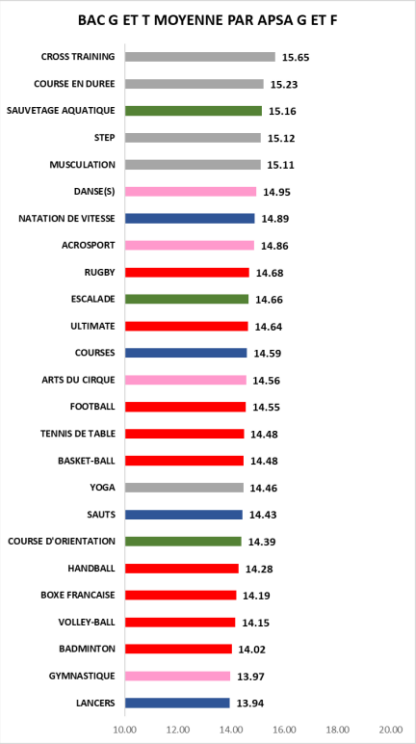

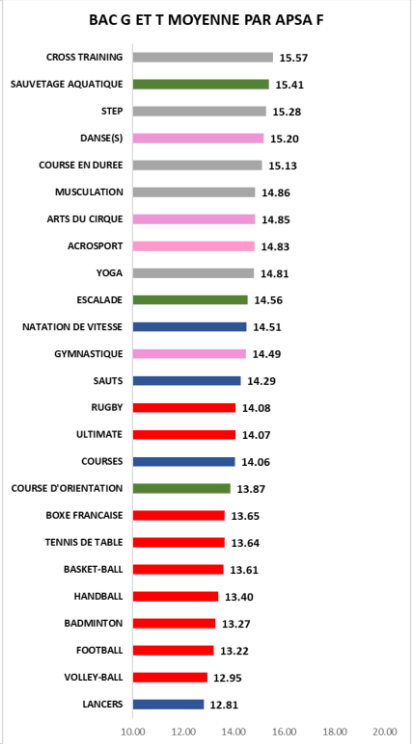

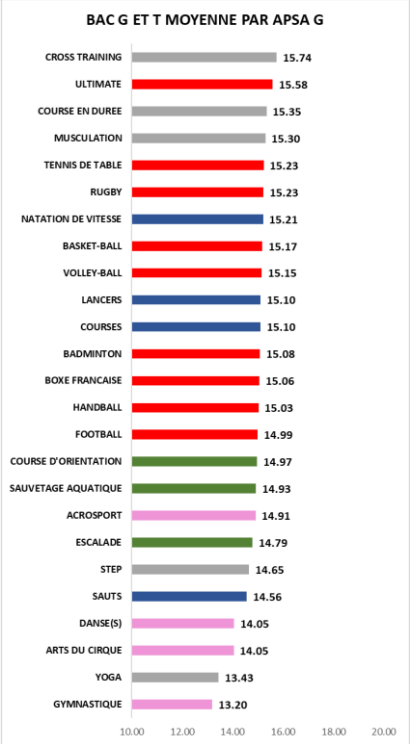

On retrouve dans l'analyse de ces moyennes par APSA les constats déjà faits sur les années passées, à savoir que les activités du CA 4 sont largement pénalisantes pour les filles (8 parmi les 9 plus basses moyennes), là ou elles placent les garçons plutôt en réussite. La question se pose toujours sur la référence qui est utilisée comme élément de comparaison.

Pour les garçons, les 4 APSA de la CA 3 se retrouvent dans les plus faibles moyennes.

L'activité académique Cross Training, toute nouvelle dans l'académie se retrouve en 16ème position en termes de fréquentation et même en 14ème pour ce qui concerne les filles et propose à la fois les plus hautes moyennes filles et garçons et le plus faible écart (+0.17 en faveur des garçons). Un travail peut être fait pour réfléchir sur les exigences de cette activité.

L'offre de certification pour l'enseignement commun en CCF reste globalement la même que celle des années précédentes. Elle s'organise principalement autour des courses (70% des candidats et 58% des candidates), du badminton (48% des candidats et 46% des candidates), et de la musculation (48% des candidats et 33% des candidates).

Le Yoga (0.6% des candidats et 1.5% des candidates), la Boxe Française (1.1% des candidats et 1.5% des candidates) et le sauvetage aquatique (1.8% des candidats et 1.4% des candidates) sont des activités « délaissées » par les élèves… ou non proposées par les équipes (installation et/ou connaissances de l'activité ??)

d. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : BAC PRO

1. Analyse par Champ D'apprentissage

a) Répartitions par CA

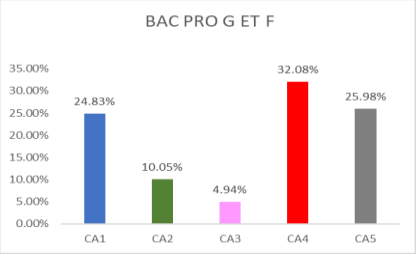

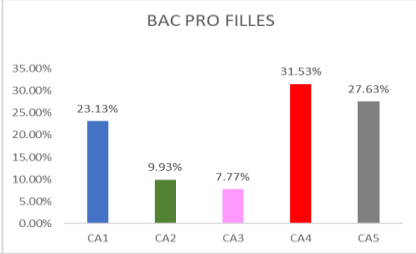

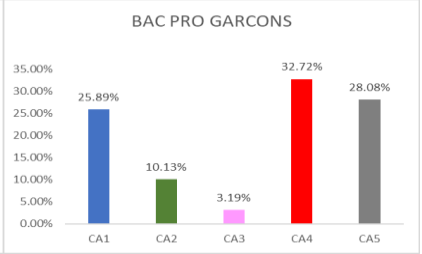

Même constat que pour le Bac G et T ou l'on retrouve une forte dominance de trois CA dans les menus proposés ou choisis par les élèves et cela quel que soit le genre. Le CA 3 et le CA 2 représentent seulement 15% du temps de pratique en EPS sur la dernière année de Bac Professionnel... voir même sur le cursus lycée.

b) Moyennes par CA

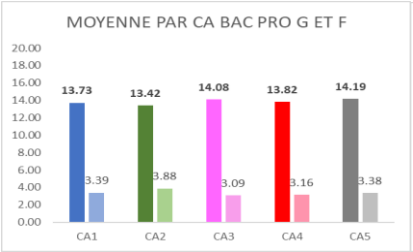

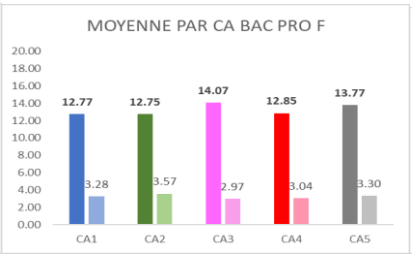

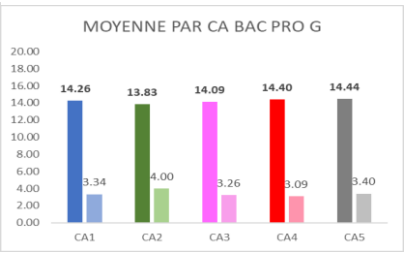

Si les moyennes garçons sont très « ramassées » sur les CA, 13.83 pour la plus basse et dans un CA à très faible densité et 14.44 pour la plus haute, les moyennes des filles sont plus « éparpillées » avec 1.3 point d'écart. C'est dans le CA 3, peu choisi, que les filles obtiennent les meilleures moyennes, + 1.22 par rapport au CA 4 qui reste le CA ou l'on retrouve le plus d'élèves et + 1.3 point par rapport au CA 1 majoritaire aussi dans les choix de pratiques. On trouve ici une première explication au différentiel des moyennes sur l'année garçons et filles.

Enfin, on peut souligner qu'en CA 4 les filles de Bac professionnel sont moins « pénalisées », au regard des moyennes des autres CA, que les filles des bac G et T.

c) Répartition par APSA par APSA

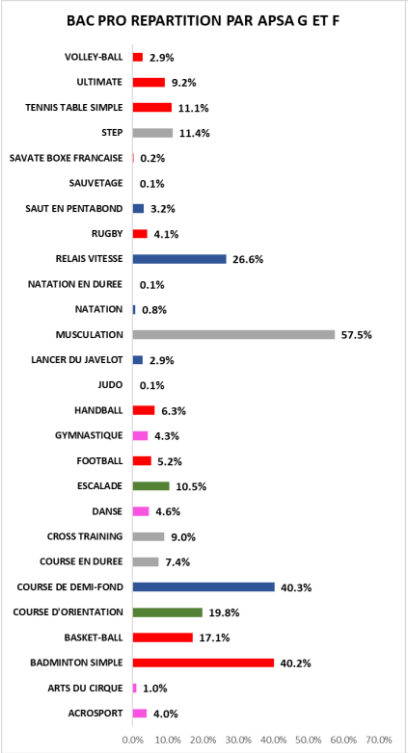

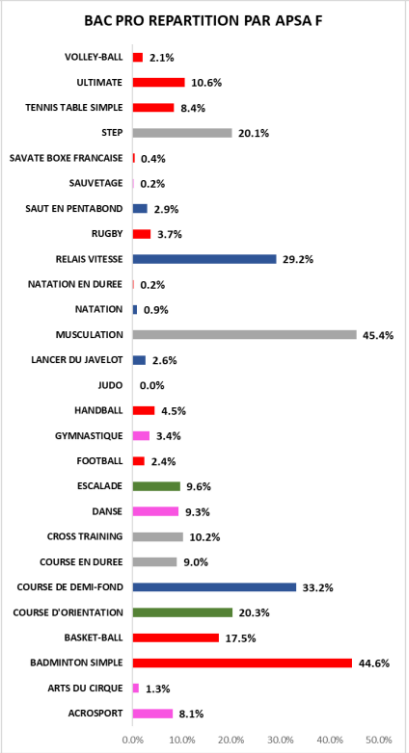

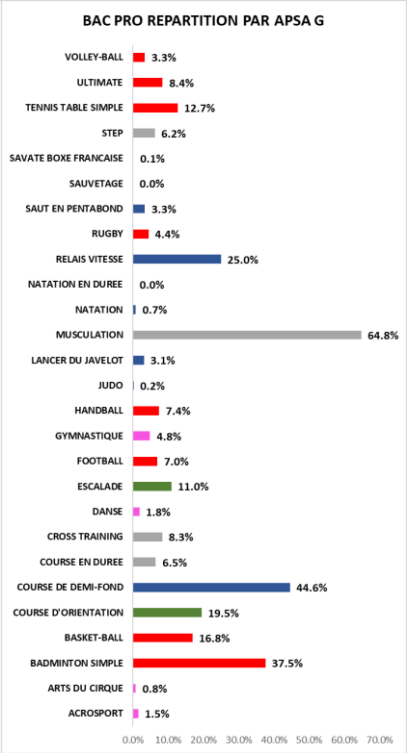

Un élève sur deux en Bac Professionnel est évalué en musculation, course en durée et badminton en simple. C'est le même tiercé d'activités qui est constaté depuis déjà quelques années. Dans la partie basse des activités évaluées et peu retenues on retrouve, en CA 1 les lancers, en CA 2 le sauvetage, en CA 3 les arts du cirque, en CA 4 le judo, la savate boxe française et en CA 5 la natation de durée. Depuis des années ces activités ont du mal à s'imposer (choix d'équipe ou non choix d'élèves ?).

Ce tableau, associé avec la répartition des moyennes, doit pouvoir orienter les équipes afin de proposer, notamment pour les filles, les activités ou elles sont plutôt en réussite.

d) Moyenne par APSA

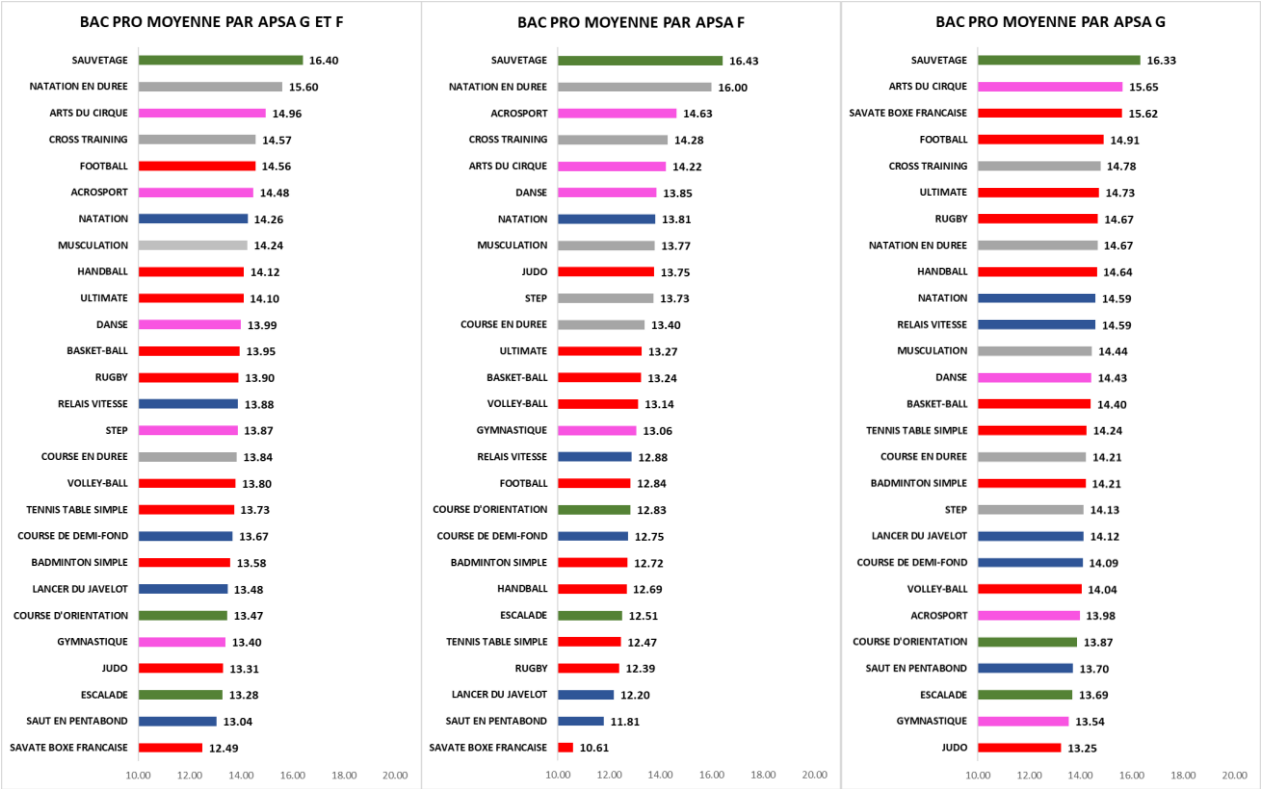

Peut être faut-il prendre avec prudence les moyennes affichées en sauvetage, natation en durée, arts du cirque, activités qui rassemblent trop peu de candidats… et certainement des élèves avec une pratique extrascolaire significative ou avec une programmation forte dans le bassin.

On peut également se questionner sur les activités Judo Garçon et Savate boxe française filles avec des moyennes très basse alors que le public qui sélectionne ces activités est souvent un public éclairé à ces pratiques.

e. ANALYSES STATISTIQUES PAR EXAMENS : CAP

1. Analyse par Champ D'apprentissage

a) Répartitions par CA

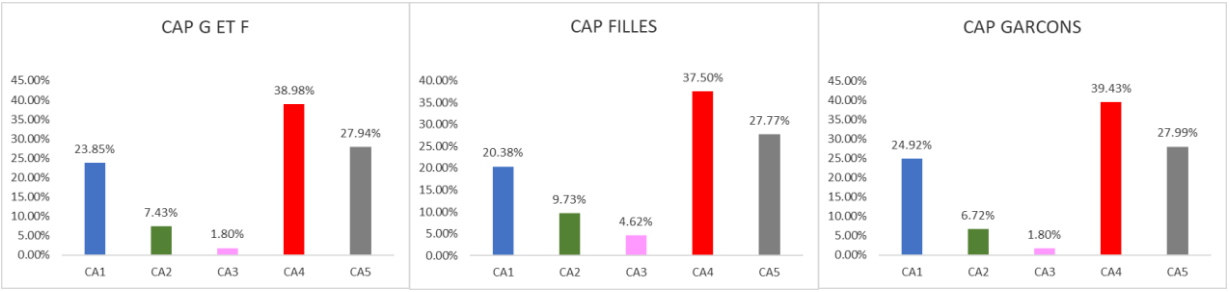

Presque la moitié du temps d'apprentissage (CAP évalué sur 2 CA) est passé dans le CA 4 sur l'année de l'examen. Ici aussi nous avons une programmation en priorité sur 3 CA. On rencontre également les mêmes problématiques que dans les autres examens, l'accès aux installations pour

le CA2 et le manque de motivation et les réserves vers le CA3, notamment pour les garçons (moins de 2% des élèves).

b) Moyennes par CA

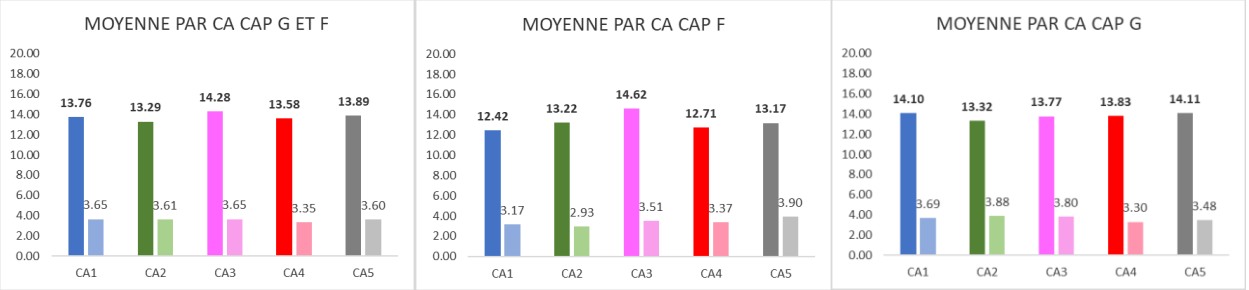

Le CA3, peu choisi obtient la meilleure moyenne, boosté par le faible nombre de candidats et surtout la qualification et la spécialisation de ceux qui le choisissent (et l'enseignent ??).

Comme pour les autres examens, le CA 4 majoritairement retenu révèle une moyenne faible et ayant donc encore plus d'impact, car nous sommes ici sur 2 APSA seulement sur l'année certificative.

c) Répartition par APSA par APSA

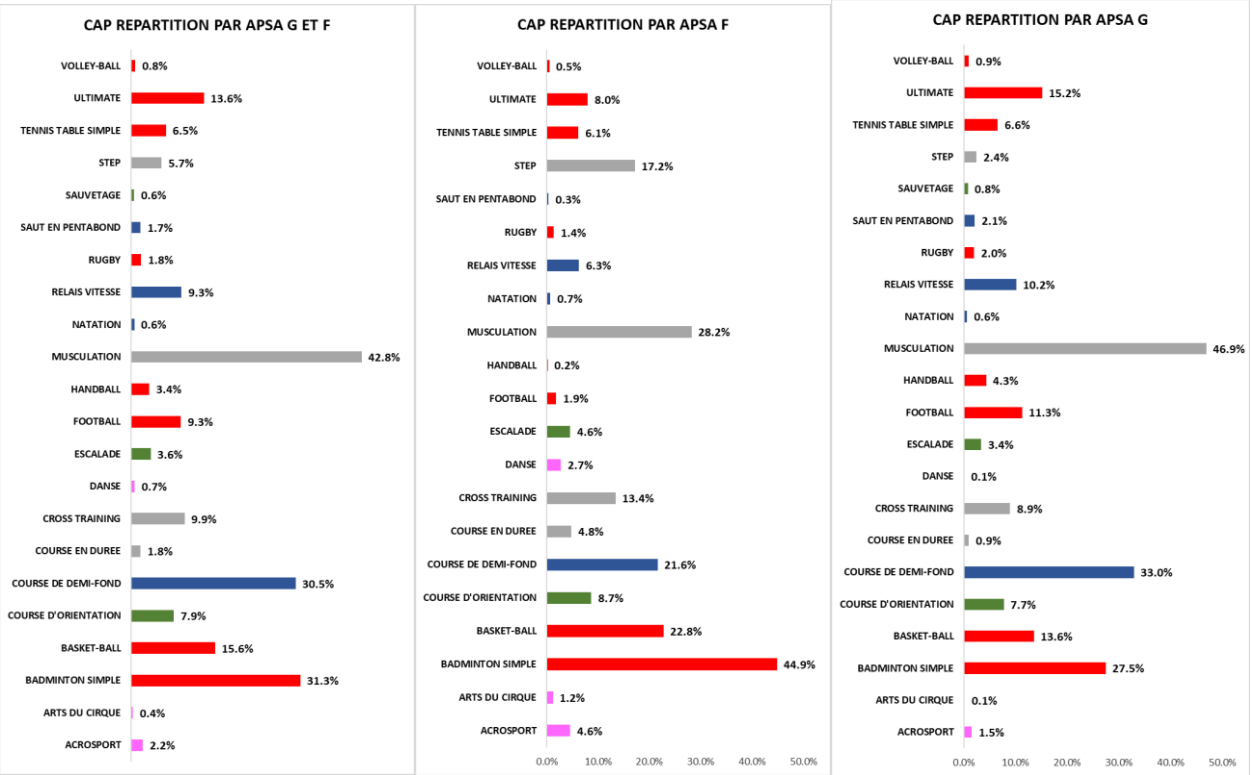

Musculation – Badminton pour les filles, musculation course de Demi-fond pour les garçons, on reproduit ici également les constats faits sur les autres examens.

d) Moyenne par APSA

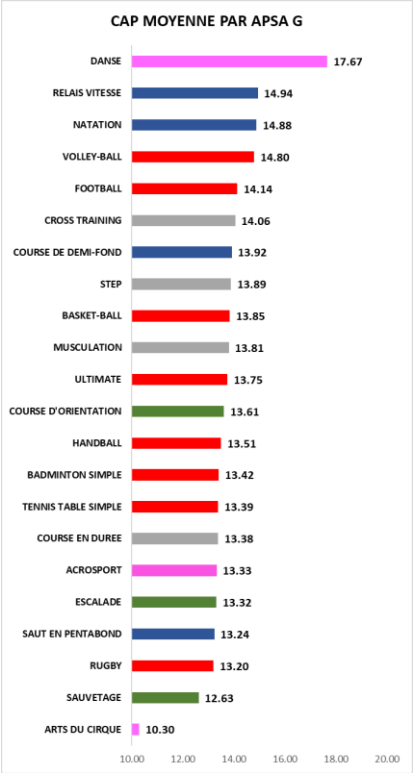

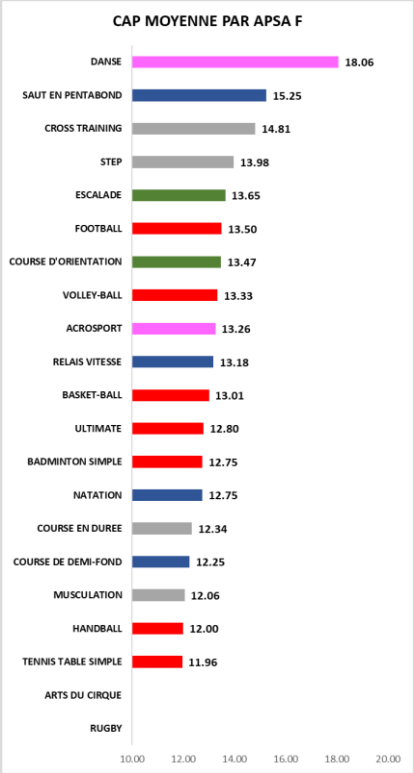

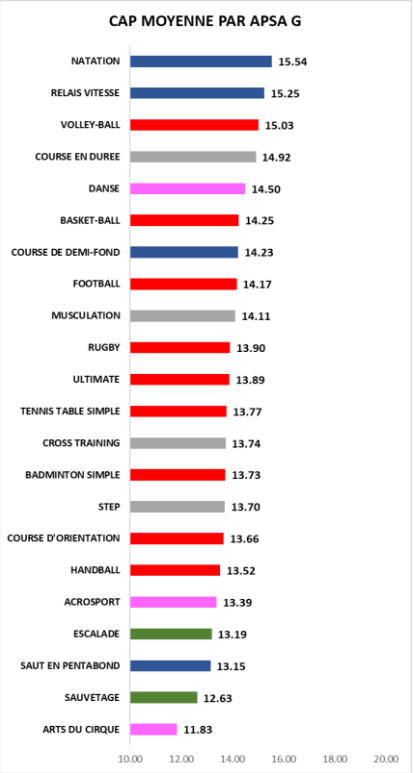

Ces choix relevés plus haut, corrélés aux moyennes affichées expliquent l'écart final garçons – filles (musculation et badminton filles dans les plus basses moyennes). Si le menu Danse – saut en pentabond est le plus « profitable » aux filles, elles choisissent majoritairement Badminton – musculation. Ces 2 activités sont celles que l'on retrouve dans les plus basses moyennes. On peut toutefois imaginer que certaines APSA sont choisies par défaut au regard de l'offre de formation proposées par les équipes… donc à requestionner, et que quand la danse et proposée, celle-ci est retenue par des élèves ayant déjà un cursus.

2.2 Enseignement ponctuel obligatoire

a. Le BAC G et T

1. Analyse par binômes

BAC G ET T F et G OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond - Danse	50	11.41	37	41.6%	2	2.2%	89
Tennis de table- Demi-Fond	734	10.94	326	29.6%	43	3.9%	1103
Danse - Tennis de table	76	10.29	48	37.5%	4	3.1%	128
Total	**860**	**10.91**	**411**	**31.1%**	**49**	**3.7%**	**1320**

BAC G ET T Filles OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Demi-Fond - Danse	42	11.30	31	41.3%	2	2.7%	75
Tennis de table- Demi-Fond	316	9.26	128	26.9%	31	6.5%	475
Danse - Tennis de table	68	11.50	40	35.7%	4	3.6%	112
Total	**426**	**9.82**	**199**	**30.1%**	**37**	**5.6%**	**662**

BAC G ET T Garçons OBLIGATOIRE (par binomes)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond - Danse	8	12.00	6	42.9%	0	0.0%	14
Tennis de table- Demi-Fond	418	12.21	198	31.5%	12	1.9%	628
Danse - Tennis de table	8	0.00	8	50.0%	0	0.0%	16
Total	**434**	**12.79**	**212**	**32.2%**	**12**	**1.8%**	**658**

Le constat reste identique à celui déjà fait les années précédentes :

- Plus de 30% des candidats ne se présentent pas à l'examen et ce quel que soit le genre (42% pour les garçons dans le binôme Danse – Tennis de table).
- Les moyennes restent très basses (- 2.27 points pour les garçons et -3.37 pour les filles qui là encore sont lourdement impactées) par rapport aux moyennes CCF pour cet examen. Cet écart s'explique par l'imposition d'une liste nationale de couples d'épreuves restreintes et une moindre préparation de candidats isolés, non scolarisés.
- Les binômes dont la Danse est présente ne sont majoritairement pas choisis d'une part et présentent la part la plus importante d'absents (11% à 20% par rapport au binôme Tennis de table – Demi-fond).
- La répartition des dispenses est légèrement supérieure à ce que l'on observe sur le CCF, taux plus important chez les filles.

La commission doit aussi se questionner sur des propositions d'épreuves académiques plus adaptées à notre contexte et à nos élèves et espérer ainsi faire baisser l'absentéisme et engager un véritable travail de préparation permettant une évolution des moyennes.

La commission interrogera également la commission nationale concernant ce choix de binôme et son évolution possible au regard des chiffres affichés sur cette année.

2. Analyse par activité

BAC G ET T F et G OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	784	11.30	363	30.5%	45	3.8%	1192
Tennis de table	810	11.20	374	30.4%	47	3.8%	1231
Danse	126	11.45	85	39.2%	6	2.8%	217
Total	**1720**	**11.26**	**822**	**31.1%**	**98**	**3.7%**	**2640**

BAC G ET T Filles OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Demi-Fond	358	10.34	159	28.9%	33	6.0%	550
Tennis de table	384	9.56	168	28.6%	35	6.0%	587
Danse	110	11.37	71	38.0%	6	3.2%	187
Total	**852**	**10.12**	**398**	**30.1%**	**74**	**5.6%**	**1324**

BAC G ET T Garçons OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	426	12.10	204	31.8%	12	1.9%	642
Tennis de table	426	12.68	206	32.0%	12	1.9%	644
Danse	16	12.00	14	46.7%	0	0.0%	30
Total	**868**	**12.79**	**424**	**32.2%**	**24**	**1.8%**	**1316**

Si une analyse par activité renforce le constat fait précédemment elle met également en avant une grande homogénéité des référentiels avec une répartition des moyennes très écrasée (plus chez les garçons encore que chez les filles).

b. Le BAC PRO

1. Analyse par binômes

BAC PRO F et G OBLIGATOIRE (par binome)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond - Danse	24	9.23	10	28.6%	1	2.9%	35
Tennis de table- Demi-Fond	1224	11.55	176	12.3%	36	2.5%	1436
Danse - Tennis de table	20	7.31	10	32.3%	1	3.2%	31
Total	**1268**	**11.44**	**196**	**13.0%**	**38**	**2.5%**	**1502**

BAC PRO Filles OBLIGATOIRE (par binome)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Demi-Fond - Danse	14	8.00	6	30.0%	0	0.0%	20
Tennis de table- Demi-Fond	154	10.13	24	12.9%	8	4.3%	186
Danse - Tennis de table	18	7.62	10	35.7%	0	0.0%	28
Total	**186**	**9.73**	**40**	**17.1%**	**8**	**3.4%**	**234**

BAC PRO Garçons OBLIGATOIRE (par binome)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond - Danse	10	10.96	4	26.7%	1	6.7%	15
Tennis de table- Demi-Fond	1070	11.75	152	12.2%	28	2.2%	1250
Danse - Tennis de table	2	4.50	0	0.0%	1	33.3%	3
Total	**1082**	**11.73**	**156**	**12.3%**	**30**	**2.4%**	**1268**

Le constat reste identique à celui déjà fait les années précédentes et en comparaison sur l'année avec une certaines nuances :

- Plus de 30% des candidats ne se présentent pas à l'examen et ce quel que soit le genre.
- Les moyennes restent très basses (- 2.58 points pour les garçons et -3.44 pour les filles qui là encore sont lourdement impactées par rapport aux moyennes obtenues sur le CCF en Bac Pro). Ces moyennes se révélatrice d'un évident manque de préparation.
- Les binômes dont la Danse est présente ne sont majoritairement pas choisis (44 candidats sur 1268) d'une part et présentent la part la plus importante d'absents (presque 20% pour les filles par rapport au binôme Tennis de table – Demi-fond).
- La répartition des dispenses est légèrement supérieure à ce que l'on observe sur le CCF pour les garçons et en baisse pour les filles.

La commission doit aussi se questionner sur des propositions d'épreuves académiques plus adaptées à notre contexte et à nos élèves et espérer ainsi faire baisser l'absentéisme et engager un véritable travail de préparation permettant une évolution des moyennes.

La commission interrogera également la commission nationale concernant ce choix de binôme et son évolution possible au regard des chiffres affichés sur cette année.

2. Analyse par activité

BAC PRO F et G OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	1230	11.52	186	12.8%	37	2.5%	1453
Tennis de table	1244	11.62	186	12.7%	36	2.5%	1466
Danse	44	7.80	20	30.8%	1	1.5%	65
Total	**2518**	**11.51**	**392**	**13.1%**	**74**	**2.5%**	**2984**

BAC PRO Filles OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Demi-Fond	158	10.03	30	15.3%	8	4.1%	196
Tennis de table	172	10.58	34	15.9%	8	3.7%	214
Danse	32	7.82	16	33.3%	0	0.0%	48
Total	**362**	**10.10**	**80**	**17.5%**	**16**	**3.5%**	**458**

BAC PRO Garçons OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	1072	11.74	156	12.4%	29	2.3%	1257
Tennis de table	1072	11.79	152	12.1%	28	2.2%	1252
Danse	12	7.73	4	23.5%	1	5.9%	17
Total	**2156**	**11.74**	**312**	**12.4%**	**58**	**2.3%**	**2526**

Constat diverge de celui posé pour le Bac G et T, on note ici une grande dispersion des moyennes (2.5 points de différence pour les filles, 7.25 points chez les garçons.) mais à prendre avec beaucoup de précautions au regard des chiffres.

c. Le BAC PRO

1. Analyse par activité

CAP Filles G et F OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	777	13.25	163	16.8%	30	3.1%	970
Tennis de table	567	11.94	105	15.4%	11	1.6%	683
Danse	27	11.07	9	25.0%	0	0.0%	36
Total	**1371**	**12.67**	**277**	**16.4%**	**41**	**2.4%**	**1689**

CAP Filles OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Demi-Fond	175	9.72	34	15.5%	11	5.0%	220
Tennis de table	118	11.05	31	20.3%	4	2.6%	153
Danse	24	11.20	9	27.3%	0	0.0%	33
Total	**317**	**10.33**	**74**	**18.2%**	**15**	**3.7%**	**406**

CAP Garçons OBLIGATOIRE (par activité)	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Demi-Fond	602	14.28	129	17.2%	19	2.5%	750
Tennis de table	449	12.17	74	14.0%	7	1.3%	530
Danse	3	10.00	0	0.0%	0	0.0%	3
Total	**1054**	**13.37**	**203**	**15.8%**	**26**	**2.0%**	**1283**

La session 2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions, le travail de collaboration avec le SIEC avant les épreuves a été fructueux, la réactivité de la cellule EPS du SIEC pendant les épreuves a été très satisfaisante. Nous remercions vivement la cellule EPS pour l'édition des statistiques en fin du mois de juin.

1.4 Principales harmonisations réalisées

Aucune harmonisation

2.3 Enseignement facultatif en ponctuel

BAC G ET T F et G FACULTATIF	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
badminton	12	0.00	11	45.8%	1	4.2%	24
sauvetage	9	10.22	5	35.7%	0	0.0%	14
Total	21	4.38	16	42.1%	1	2.6%	38

BAC G ET T Filles FACULTATIF	Nombre de candidates notées	Moyenne	Nombre d'absentes	% abs	Nombre de dispensées	% disp	Total candidates
Badminton	5	0.00	5	50.0%	0	0.0%	10
Sauvetage	4	11.75	2	33.3%	0	0.0%	6
Total	9	5.22	7	43.8%	0	0,00%	16

BAC G ET T Garçons FACULTATIF	Nombre de candidats notés	Moyenne	Nombre d'absents	% abs	Nombre de dispensés	% disp	Total candidats
Badminton	7	0.00	6	42.9%	1	7.1%	14
Sauvetage	5	9.00	3	37.5%	0	0.0%	8
Total	12	3.75	9	40.9%	1	4.5%	22

Pas de commentaire…, des jurys mobilisés sur l'épreuve de Badminton… et pas d'élèves présents. On note également des moyennes qui doivent être reconsidérées au regard des présents, en sauvetage les filles obtiennent 15.7 de moyenne et les garçons 13.

3. Réflexions et préconisations pour la session 2023

3.1 À destination des établissements

- La commission académique préconise que les menus et ensembles certificatifs soient étudiés au regard de l'équité garçons/filles. Les éléments statistiques présentés dans ce rapport pourront servir de base à cette réflexion sans pour autant être considérés comme des solutions idéales au risque d'appauvrir et standardiser les propositions. Cette réflexion est à mener au regard des APSA les plus valorisantes et les plus équitables. Les menus devront être équilibrés, diversifiés. L'Inspection Pédagogique ajoute que les choix et les orientations opérés devront se faire en lien avec le travail engagé dans les secteurs de formation sur le curriculum de formation.

- Il faut continuer de travailler sur le contrôle adapté, notamment en essayant de faire comprendre l'intérêt pour l'élève d'utiliser le certificat médical en termes d'inaptitudes partielles et donc d'identifier plutôt les incapacités fonctionnelles. Les enseignants sont en effet très souvent dans l'incapacité de faire des propositions d'adaptation d'épreuves dans la mesure où les élèves présentent des dispenses d'activités Il est rappelé que pour les épreuves adaptées, les référentiels devront être validés par l'Inspection Pédagogique.
- La commission rappelle la responsabilité des évaluateurs concernant l'acceptation des certificats médicaux qui ne remplissent pas les conditions de validité. Il est important de refuser les certificats non conformes (raturés, antidatés sans justification, mais aussi ceux proposant de dispenser pour une APSA sans spécifier l'inaptitude…) en amont des sous-commissions et de la commission pour éviter une surcharge de travail.
- La commission rappelle l'importance d'une organisation en établissement concernant le stockage des CM, conseille aux équipes d'en faire une copie et un scan au fil de l'eau pour faciliter le travail de fin d'année pour la constitution du dossier établissement.
- La commission académique rappelle que toutes les épreuves adaptées doivent être incluses au menu du groupe classe. Les menus adaptés sont à proscrire.
- En cas d'inaptitudes totales et temporaires, des dates de rattrapage devront être systématiquement arrêtées. Les rattrapages doivent dans la mesure du possible être proposés dans le mois qui suit l'épreuve.
- **Établir systématiquement une convocation à tous les élèves, notamment aux élèves dispensés ou démissionnaires afin d'éviter les recours.**
- **Éditer une liste d'émargement et faire émarger les élèves le jour de l'épreuve.**
- La gestion du dossier établissement : Si un référent certification est positionné dans tous les établissements, il est rappelé que chaque élève reste sous la responsabilité de son enseignant (notes remontées, suivi des dispenses, positionnement proposé et élément justificatif dans les cas DI – DI – Note).
- **Enfin la commission académique rappelle aux établissements l'importance de la constitution du dossier qui doit remonter vers la commission académique via les sous-commissions. Cette année « de reprise » nous a fait constater le manque de rigueur de certains établissements malgré nos nombreux rappels. Trop de dossiers non conformes (des éditions de note du document provisoire, des éditions de notes non signées par le chef d'établissement, les listes inaptes totaux ou partiels non présentes ou non signées, beaucoup de CM manquants).**

3.2 À destination de la commission nationale

Le logiciel EPSNET

Une amélioration de l'ergonomie de l'outil est réellement indispensable. Le travail de la commission est dans les conditions actuelles particulièrement difficiles. Si toutefois cet outil nous était encore imposé pour la prochaine session, des améliorations importantes sont à prévoir afin de garantir à la commission académique un véritable travail qualitatif et jouer ainsi pleinement son rôle dans la redistribution de l'équité.

- Un accès tout au long de l'année sur une base neutre afin de se familiariser avec l'outil pour être efficace très vite lors de la commission.
- Un traitement statistique des données plus complet et permettant, sans extraction csv ou sans de multiples manipulations, de prendre des décisions sereinement.
- Une garantie de correction de certains bugs affichés lors de notre travail d'harmonisation et qui a conduit la commission à ne pas toucher aux notes… .
- Pouvoir travailler sur des statistiques précises concernant les notes zéro qui peuvent impacter fortement les moyennes.
- Connaitre le nombre de candidats n'ayant qu'une seule note.

- Il nous apparait important et indispensable que lors de l'exportation des données EPSNET nous puissions avoir le RNE de l'établissement afin de pouvoir avec certitude faire un retour statistique à chacun. Ce retour est impossible actuellement à l'échelle de notre académie (plus de 180 établissements en Bac G et T, plus de 150 pour le BAC PRO et quelques 90 pour les CAP).

Aujourd'hui, l'équité de traitement des élèves n'est pas facile à garantir. Pourquoi dès lors, avoir interdit, au titre de cette recherche de l'équité, l'utilisation des programmes construits par les académies. Celui élaboré par l'académie de Créteil, et utilisé par bien d'autres garantissait bien plus qu'aujourd'hui l'équité des décisions prises et la sérénité ce celles-ci.

Proposition sur les référentiels

La commission académique souhaiterait pouvoir donner aux enseignants le choix de la répartition des notes dans les AFL 2 et 3 en Bac G et T afin d'éviter des stratégies (6/2) permettant d'évacuer le travail et les exigences dans 1 AFL peu impactant. Cela irait aussi avec la logique d'un choix d'une EPS véritablement adaptée à un contexte particulier.

La commission note également que pour les Bac Pro les AFLP non motrices sont souvent très problématique pour les élèves.

Les épreuves ponctuelles obligatoires.

Compte tenu des premières remontées, nous constatons que seules 2 activités sont très majoritairement retenues par les candidats. La commission s'interroge sur la proposition d'activité académique ou sur la modification de cette liste nationale.

La commission académique souligne enfin à la commission nationale qu'il faudra être prudent sur les statistiques affichés par l'outils EPSNET. La saisie des protocoles ayant été faite en début d'année, certaines équipes ont dues revoir leurs programmations pour raisons sanitaires mais n'avaient plus la main pour faire évoluer leurs protocoles et aligner les notes sur les nouvelles activités.